

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 30900**

### Intitulé

MASTER : MASTER Mention "Administration et liquidation d'entreprises en difficulté"

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Toulouse 1 Capitole	Recteur de l'Académie de Toulouse, Chancelier des universités, Présidente de l'Université Toulouse I Capitole, Université Toulouse 1 Capitole

### Niveau et/ou domaine d'activité

**I (Nomenclature de 1969)**

**7 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

128 Droit, sciences politiques

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Cette mention comprend le parcours type suivant :

- Retournement et Insolvabilité d'Entreprises en Difficulté

dont les activités et les compétences ou capacités attestées communes sont décrites ci-après.

Pour consulter les informations spécifiques aux parcours types, se référer aux liens Internet renvoyant vers les fiches parcours types des établissements.

#### Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat

Etablissement ou participation à l'établissement des relevés des créances salariales durant la procédure de sauvegarde, de redressement judiciaire ou de liquidation judiciaire

Planification de la répartition des fonds entre les créanciers durant la procédure de sauvegarde, de redressement judiciaire ou de liquidation judiciaire

Suivi de l'encaissement de créance ou recouvrement de créance durant la procédure de liquidation judiciaire

Assistance et conseil au débiteur et procédure de sauvegarde ou de redressement judiciaire

Accompagnement et conseil au débiteur de la procédure de sauvegarde

Participation à l'élaboration d'un plan de sauvegarde de l'emploi

Réunion des institutions représentatives du personnel

Préparer et/ou suivre les notifications de licenciements

Suivi de l'exécution du plan

Assistance et conseil au débiteur dans la préparation d'un projet ayant pour objet une modification substantielle dans les objectifs ou les moyens du plan

Participation à l'élaboration d'un plan de cession partielle ou totale

Conseil et accompagnement à la passation des actes du plan de cession

Suivi de la procédure de sauvegarde

Le cas échéant : Présentation au tribunal d'une demande en résolution du plan en procédure de sauvegarde ou de redressement judiciaire et représentation du débiteur à l'audience du tribunal de commerce

Suivi des contentieux prud'homaux

Conseil au sujet des actions à mener et le cas échéant actions en continuation ou en résiliation des contrats en cours ou la résiliation du bail des locaux professionnels

Le cas échéant : Missions de mandataire judiciaire en liquidation judiciaire, Mission de mandataire judiciaire en procédure de rétablissement professionnel ou de liquidateur en liquidation judiciaire simplifiée ou non et d'administration en procédure de redressement judiciaire

Suivi des contrats en cours en procédure de sauvegarde et en redressement judiciaire

Introduction ou reprise d'une instance judiciaire en cours avec éventuelle mission de conseil

Participation à la rédaction de rapports sur la poursuite d'activité et le renouvellement de la période d'observation ; sur le déroulement du plan de sauvegarde ou de redressement judiciaire ; sur la procédure de liquidation judiciaire

Elaboration d'un plan de cession totale ou partielle en lien avec les divers acteurs durant la procédure de liquidation judiciaire

Suivi et/ou réalisation des encaissements de créance ou recouvrement de créance et des réalisations d'actifs meubles, immeuble et fonds de commerce durant la procédure de liquidation judiciaire

Répartition des actifs de l'entreprise entre les créanciers ou le cas échéant en assurer le suivi

Consultation des créanciers préparatoire à l'arrêté du plan de sauvegarde ou de redressement

Le cas échéant, représentation des créanciers à l'audience du tribunal

Pour les professions réglementées : S'approprier et mettre en œuvre les règles déontologiques

- Se positionner en tant qu'auxiliaire de justice chargé d'un mandat de justice et appréhender les situations de conflit d'intérêt

- Echanger avec ses pairs sur une situation difficile dans le respect de la confidentialité

- Alerter le ministère public et le tribunal

- Exercer sa profession avec indépendance, rigueur et probité

Mettre en œuvre des actions de prévention des entreprises en difficulté

- Analyser et traiter les enjeux économiques et sociaux à court, moyen et long terme
- Conseiller et le cas échéant orienter vers la procédure plus adaptée

Reconstituer le bilan de l'entreprise

- Analyser une situation comptable, l'état des créances, l'historique des actes
- Analyser le contenu d'un contrat

Evaluer la situation de l'entreprise et établir un diagnostic dans le domaine économique, social, juridique, comptable

- Analyser la situation comptable, financière et sociale
- Analyser la situation économique (marché et environnement)
- Rédiger un diagnostic et un bilan

Concevoir et conduire un projet de restructuration

- Analyser le marché national et international
- Anticiper les conflits
- Gérer une crise
- Négocier, susciter un accord et concilier
- Argumenter, convaincre et fédérer
- Communiquer avec les différents intervenants
- Prendre des décisions dans le temps imparti
- Construire un projet : définir une stratégie et des objectifs, proposer des changements, planifier
- Conduire le changement en s'adaptant aux spécificités de chaque situation
- Mener des actions de restructuration : sur une activité, un endettement, en matière sociale, trouver des solutions de reprise, cession partielle ou totale

Accompagner un débiteur dans la mise en œuvre de la restructuration

- Communiquer avec les autres organes de la procédure, les dirigeants, les représentants des salariés, les créanciers
- Conseiller le dirigeant
- Conduire le changement
- Gérer une crise sociale
- Alerter sur les agissements susceptibles de constituer des irrégularités
- Rechercher les éventuelles responsabilités

Gérer l'entreprise en difficulté

- Communiquer avec les différents intervenants
- Conduire le changement

Liquider une entreprise

- Analyser la situation de l'entreprise : factures, comptes, immobilisations
- Communiquer avec le débiteur, le créancier, les salariés, les autres organes de la procédure
- Planifier les opérations de liquidation des biens mobiliers et immobiliers
- Optimiser les opérations de cession Etablir un inventaire et sécuriser les actifs

Interagir avec les acteurs et parties des procédures collectives

- Alerter sur les risques et manquements
- Communiquer par voie électronique
- Utiliser le portail électronique des administrateurs judiciaires et des mandataires judiciaires
- Adopter une attitude adaptée à l'usage des tribunaux
- Maîtriser la prise de parole en public

Gérer ou organiser une structure individuelle ou collective

- Renouveler ses connaissances
- Transmettre son expérience
- Recruter et gérer le salariat
- Mettre à disposition les moyens nécessaires
- Etablir des prévisions d'activité, de trésorerie et de suivi de l'exploitation d'une étude

Exercer les missions d'administrateur judiciaire et de mandataire judiciaire dans un contexte international

- Echanger dans un dossier d'insolvabilité en anglais

### **Compétences transversales**

- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou

d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes

- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Actualiser ses connaissances par une veille dans son domaine, en relation avec l'état de la recherche et l'évolution de la réglementation
- Evaluer et s'autoévaluer dans une démarche qualité
- S'adapter à différents contextes socio-professionnels et interculturels, nationaux et internationaux
- Rédiger des cahiers des charges, des rapports, des synthèses et des bilans,
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, en français et dans au moins une langue étrangère, et dans un registre adapté à un public de spécialistes ou de non-spécialistes
- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information de manière adaptée ainsi que pour collaborer en interne et en externe

**Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat**

- M69(activités juridiques et comptables)
  - Administrateur judiciaire
- Mandataire judiciaire sous condition de stage
- Juriste consultant
- Juriste d'établissement de crédit
- Avocat spécialisé (sous réserve de la réussite des concours et examens)

**Codes des fiches ROME les plus proches :**

- K1901 : Aide et médiation judiciaire
- K1902 : Collaboration juridique
- K1903 : Défense et conseil juridique
- C1201 : Accueil et services bancaires

**Réglementation d'activités :**

L'accès aux professions d'administrateur judiciaire et de mandataire judiciaire est régi par l'arrêté du 7 mars 2017.

**Modalités d'accès à cette certification**

**Descriptif des composantes de la certification :**

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances et compétences constitutives du diplôme. Celles-ci sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Chaque bloc d'enseignement a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Le nombre de crédits par unité d'enseignement est défini sur la base de la charge totale de travail requise et tient donc compte de l'ensemble de l'activité exigée : volume et nature des enseignements dispensés, travail personnel requis, des stages, mémoires, projets et autres activités. Pour l'obtention du diplôme de master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 crédits au-delà du grade de licence.

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	- des enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	- des enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements

En contrat de professionnalisation	X	- des enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Par candidature individuelle	X	- des enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X	- d'une majorité d'enseignants-chercheurs - des personnes ayant une activité principale autre que l'enseignement et compétentes pour apprécier la nature des acquis, notamment professionnels, dont la validation est sollicitée.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

#### LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

#### ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

#### Base légale

##### Référence du décret général :

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté d'accréditation du 17 juillet 2017 autorisant l'Université Toulouse 1 à délivrer le diplôme de Master Droit, Economie, Gestion, mention Administration et liquidation d'entreprises en difficulté,

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

VAE : Code de l'éducation : articles L613-3et L613-4

##### Références autres :

- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignement supérieur
- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master
- Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master, publié au J.O du 27 avril 2002
- Arrêté du 4 février 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de master
- Arrêté du 7 mars 2017 relatif à l'accès aux professions d'administrateur judiciaire et de mandataire judiciaire

#### Pour plus d'informations

##### Statistiques :

Mention créée en 2017 avec ouverture de formation en 2018 : pas de statistiques encore disponibles

##### Autres sources d'information :

<http://www.ut-capitole.fr>

Université Toulouse 1 Capitole

##### Lieu(x) de certification :

Université Toulouse 1 Capitole : Midi-Pyrénées Languedoc-Roussillon - Haute-Garonne ( 31) [Toulouse]

Université Toulouse 1 Capitole - 2 rue du Doyen Gabriel Marty - 31042 Toulouse Cedex 9

##### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Toulouse

##### Historique de la certification :

Mention créée en 2017 avec ouverture de formation en 2018